



Liste des tarifs d'assurance pour les clubs affiliés à CARS Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Genre d'événement	Tarif
Assurance annuelle de club Comprend responsabilité civile et des administrateurs. Comprend les rallyes de navigation. Comprend les ateliers de formation en classe.	600 \$/an
Assurance de biens	175 \$ /an
Rallye-cross	150 \$/rallye/jour
École de pilotage	580 \$/école/jour
Rallye-sprint	90 \$/voit./jour
Journée de test	1 030 \$/év./jour
Pratique	1 030 \$/év./jour
Rallye régional	120 \$/voit./év.
Rallye national sur un jour	140 \$ /voit./év.
Rallye national sur deux jours	180 \$/voit./év.

NOTE 1 – COÛT DU CERTIFICATE D'ASSURANCE

Chaque certificat d'assurance comportera des frais supplémentaires de **26,25 \$** destinés au courtier. Si plus d'un événement se tiennent au même endroit, il sera possible de les faire inscrire sur le même certificat pour réduire ces frais de courtier.

NOTE 2 – TVQ

L'assurance achetée par les clubs du Québec sera majorée de la TVQ. C'est le montant que le courtier doit payer.

NOTE 3 – DEMANDE D'ASSURANCE

Les demandes d'assurance doivent être soumises au moins 10 jours avant l'événement. Les demandes tardives seront sujettes à une amende de 50 \$.

Les paiements peuvent être faits par transfert Interac à office@carsrally.ca.